

## Compte-rendu du Bureau du Conseil de Quartier de l'Est croix-roussien du 11 juin 2003, à 18 h 45, à la MJEC, rue Dumont d'Urville

Présents : Eric CAZIN, Adjoint aux Affaires Scolaires, co-président  
Alain LEKHLEF, représentant Secteur Economique, co-président  
Représentants des habitants  
Laurent CHARTIER, Jean-Michel ETIENNE, Jean HUET - Guy MORET  
René CLOCHER, La Croix-Rousse n'est pas à vendre,  
Monique PIGNARD - Sauvons les Pentès de la Croix-Rousse,

Absents excusés : G. CARRIER – N. CARCAN-CHANEL - A.L COLLOMB-REINMAN

Absents non excusés : Y. BERTHOY – M. PETTIER – N. ROCHE

Fonctionnement du BUREAU

Il sera envoyé un courrier à Mmes PETTIER et ROCHE, suite aux absences non excusées répétées, de façon à savoir si le bureau peut compter sur un travail avec la participation de tous ses membres.

M. BERTHOY, déjà contacté par M. LEKHLEF, n'a pas l'intention d'assister aux réunions du Bureau.

Réunion sur la propreté avec la mairie du 4<sup>ème</sup> du 23 mai 2003

Assistaient à cette réunion :

- M. BOLLIET, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement,
- Mme GOUZOU-TESTUD, Elue du 4<sup>ème</sup>, Déléguée à la Vie Associative
- M. ODET, Responsable Propreté Grand Lyon
- M. JOANNON, Technicien Propreté Grand Lyon
- M. DUPORT, Responsable Propreté Ville de LYON
- M. GRARRE, Technicien Territorial, Chef des Espaces Verts Ville de LYON
- Une personne du Bureau de Conseil de quartier Est devant être présente, Mme COLOMB-REINMANN, avait prévu de représenter le Bureau, mais n'ayant pu se libérer, a été remplacée par M. CLOCHER.

Les trois autres Conseils de quartier de la Croix-Rousse : Ouest, Centre et Serin n'ont pas encore abordé la question de la propreté dans leurs réunions de Bureau.

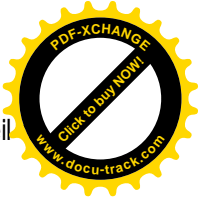
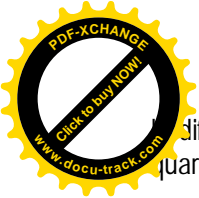
M. CLOCHER a présenté une série de propositions qui n'ont pas été acceptées par M. ODET :

- Tenue en mairie du 4<sup>ème</sup> d'un registre sur lequel figureraient les rues à nettoyer, la fréquence du nettoyage et les agents concernés.
- Corbeilles supplémentaires à implanter près de certains types de commerce (cafés, boulangeries).
- N° de téléphone indiqué sur un autocollant apposé sur les silos à récupération de verre.
- Changement du jour de ramassage des poubelles vertes (le samedi) impossible avant deux ans.

D'autre part, M. CLOCHER avait également proposé la rencontre par Mme GOUZOU-TESTUD du Directeur de la S.E.P.R. Mais Mme GOUZOU-TESTUD a refusé de se charger de cette démarche. M. BOLLIET est intervenu pour préciser que cette rencontre entre dans le rôle du Bureau du Conseil de quartier.

Deux point positifs cependant : une action contre les déjections canines avec les vétérinaires et un projet de déchetterie mobile.

A la demande de M. LEKHLEF concernant les solutions concrètes que peut nous apporter la mairie du 4<sup>ème</sup>, M. CAZIN précise qu'il peut se charger de faire remonter nos projets. Aux politiques ensuite de prendre le relais, mais il insiste sur



difficulté d'obtenir satisfaction auprès des Services Techniques. Il souhaite également que le Bureau du Conseil quartier prenne en compte toute la partie positive réalisée par ces Services au lieu de ne voir que le négatif.

M. CAZIN rappelle également que rien ne peut s'effectuer hors cadre juridique et que toute demande doit être confirmée par écrit. Un courrier à la Mairie Centrale doit avoir une copie à destination de la Mairie du 4<sup>ème</sup>.

M. CLOCHER a appris lors de cette réunion du 23 mai 2003 que la propreté est une compétence municipale déléguée au Grand Lyon. Il rappelle, d'autre part, que les commerçants sont responsables de leur propre collecte de déchets.

A la demande de M. LEKHLEF, un examen du listing des actions à mener est repris en séance. Il en ressort les conclusions suivantes :

- Préparation d'un courrier à M. JOANNON pour la demande du changement de jour de ramassage des poubelles vertes sachant qu'il s'agit d'une action à long terme (au plus tôt en 2004).
- Demande de faire tirer 500 étiquettes autocollantes indiquant le n° de téléphone du Service auquel il faut s'adresser lorsque le silo est plein ainsi que le n° de téléphone du Service des Encombrants. M. CAZIN rappelle que la décision en revient à la mairie du 4<sup>ème</sup>.
- Demande d'installation au Grand Lyon d'un silo à verres place Marcel Bertone ou doublement de la fréquence de ramassage. Copie de la demande doit être faite pour la Mairie du 4<sup>ème</sup>.

Melle CARRIER étant absente, l'action de sensibilisation des enfants dans le cadre scolaire et extra-scolaire n'a pas encore été menée. Cette question sera revue lors du prochain Bureau.

#### Commission Déplacements et Stationnement

M. Cazin remet en séance un exemplaire de l'étude sur les déplacements dans le 4<sup>ème</sup>.

#### Fonctionnement du Bureau du Conseil de quartier du Centre

M. LEKHLEF a assisté à une réunion de ce Bureau et a constaté les mêmes problèmes que pour l'Est.

#### Animation vie de quartier

La mini-braderie du 14 juin prochain aura lieu place des Tapis. Une action éducative envers les propriétaires de chiens sera mise en place sur un stand par M. ETIENNE.

M. LEKHLEF et M. ETIENNE se rencontreront d'ici fin juin pour envisager un repas de quartier avec animation musicale prochainement. Parmi diverses propositions du lieu, c'est le clos Carret qui est retenu.

M. LEKHLEF souhaite que, dès maintenant, des Commissions soient créées pour fonctionner à la rentrée :

- Commission Propreté : M. CLOCHER – M. HUET – Mme PIGNARD.
- Commission Déplacements et Stationnement : M. CHARTIER – Mme COLOMB-REINMANN.
- Commission Animation Vie de quartier : M. ETIENNE – M. LEKHLEF
- Commission comportement du citoyen restant à définir.

#### Durée des mandats

Le mandat des habitants tirés au sort se terminera en décembre prochain. Le bureau trouve le délai d'un an trop court. M. CAZIN explique qu'il est peut-être possible de reconduire le Bureau pour une autre année.

#### Prochaine réunion du Bureau

Elle est fixée au mercredi 24 septembre 2003, à 18 heures 30, à la M.J .E.C., rue Dumont d'Urville.

La séance est levée à 20 heures 50.